



Election / Élection

PLEASE POST
VEUILLEZ AFFICHER

Update Your Voter Profile

TO: **Local 2002 members**
Air Canada Crew Sked D412

FROM: **Unifor Local 2002 Elections Committee Chairperson**

DATE: February 17, 2020

Unifor 2002 has posted the writ of election for the position of Health & Safety Representative. The term of office is for the duration of the current term, ending October 31, 2020. Nominations close March 2, 2020.

A minimum of seven days' notice will be given for the dates of the election if the local office receives more nomination forms than positions available.

Members will vote by electronic balloting only. All voting times will be posted in the workplace.

You're all set to vote in the next election if in the last 12 months:

- You've already voted electronically
- You've registered to vote electronically

In order to vote electronically — from anywhere you can get an internet connection — you must have an updated voter profile.

Haven't registered? Email changed? Please complete the voter profile form on the Unifor 2002 website:

<http://www.unifor2002.org/Services-Departments/Elections/Update-Your-Voter-Profile>

Please don't delay. Electronic voting is fast, convenient and secure.

In solidarity,

Sharon Low
Unifor Local 2002 Elections Committee Chairperson

Mettre à Jour Votre Profil d'Électeur

DESTINATAIRES : **Membres de la section locale 2002**
Air Canada PAE D412

DE LA PART DE : **Présidente du comité d'élection de la section locale 2002**

DATE: 17 février 2020

La section locale 2002 d'Unifor a affiché l'avis d'élection pour le poste de Représentante ou Représentant en santé-sécurité. Le poste vise à combler le reste d'un mandat en cours jusqu'au 31 octobre 2020. Les mises en candidature peuvent être déposées jusqu'à la date limite 2 mars 2020.

Un avis minimal de sept jours sera émis pour les dates de l'élection si la section locale reçoit plus d'un formulaire de mise en candidature.

Les membres voteront par scrutin électronique seulement. Toutes les périodes de vote seront affichées en milieu de travail.

Vous êtes prêt à voter aux prochaines élections si au cours des 12 derniers mois :

- Vous avez déjà voté électroniquement
- Vous vous êtes inscrit au vote électronique

Afin de voter électroniquement — de partout où vous avez accès à une connexion Internet — vous devez avoir un profil d'électeur mis à jour.

Vous n'êtes pas inscrit encore? Votre courriel a changé? Veuillez remplir le formulaire de profil d'électeur sur le site Web d'Unifor 2002 :

<http://www.unifor2002.org/Services-Departments/Elections/Update-Your-Voter-Profile>

Ne tardez pas. Le vote électronique est rapide, pratique et sécuritaire.

En toute solidarité,

Sharon Low
Présidente du comité d'élection de la section locale 2002.

Election | Élection

TO: **Local 2002 members
Air Canada
D412 YYZ**

FROM: **Unifor 2002 elections committee**

DATE: **17 February 2020**

SUBJECT: **Election for the following position(s):**

(1) Health & Safety Representative

NOTICE OF WRIT OF ELECTION

This notice is to advise all members of Unifor Local 2002 that, in accordance with the Bylaws of Unifor Local 2002, an election will take place for the above-mentioned position(s).

The term of office for all elected workplace representatives of Unifor Local 2002, except for bargaining committees, is three (3) years and begins on the first day of the month following the election (Bylaws, Article 4.1.06). Vacancies filled during the term of office shall not exceed the original three (3) year term ending October 31, 2020 (Bylaws, Article 4.1.08).

Any member in good standing may run for election for the position by submitting a completed nomination form to the Unifor Local 2002 Office via:

Fax: (905) 678-0100 or 1-866-635-5956

Email: admin2@unifor2002.org

Nominations must be received no later than NOON EST on **2 March 2020**. Nominees MUST confirm that the nomination was received by calling the Local's office: (905) 678-1551 or 1-888-226-8885.

All candidates shall be able to withdraw their nomination no later than NOON EST on 6 March 2020.

Nominations will only be accepted between:

**17 February 2020 and NOON ET on
2 March 2020**

Nomination forms accompany this writ and more can be downloaded from the Local 2002 website:

www.unifor2002.org

DESTINATAIRES : **Membres de la section locale 2002 Air
Canada
D412 YYZ**

DE LA PART DE : **Comité des élections d'Unifor 2002**

DATE : **17 février 2020**

OBJET : **Élection au(x) poste(s) suivant(s):**

(1) Représentant(e) en santé et sécurité

AVIS D'UN BREF D'ÉLECTION

Par la présente, nous avisons tous les membres de la section locale 2002 d'Unifor de la tenue d'une élection pour combler le(s) poste(s) ci-haut mentionné(s) conformément aux Règlements de la section locale 2002.

Le mandat de tous les représentantes et représentants élus en milieu de travail de la section locale 2002 d'Unifor, sauf ceux des comités de négociation, est de trois (3) ans et débute le premier jour du mois suivant l'élection (Règlements, Article 4.1.06). Les vacances comblées en cours du mandat ne peuvent pas être d'une durée supérieure au mandat initial de trois (3) ans qui se termine le 31 octobre 2020 (Règlements, Article 4.1.08).

Tout membre en règle peut se porter candidat(e) à ce poste en faisant parvenir un formulaire de mise en candidature rempli au bureau de la section locale 2002 d'Unifor par :

Télécopieur: (905) 678-0100 ou 1-866-635-5956

Courriel : admin2@unifor2002.org

Les nominations doivent être parvenues au plus tard à MIDI HNE le **2 mars 2020**. Les candidats DOIVENT confirmer la réception de la nomination en communiquant avec le siège social : (905) 678-1551 ou 1-888-226-8885.

Tous les candidats pourront retirer leur nomination au plus tard à MIDI HNE le 6 mars 2020.

**Les mises en candidature ne seront acceptées
qu'entre : le 17 février 2020 et MIDI HE le 2 mars
2020**

Des formulaires de mise en candidature sont joints à la présente ou peuvent être téléchargés du site web de la section locale 2002 :

www.unifor2002.org

Job Description



Description des fonctions

Health & Safety Representative

- Willingness to commit to the full 3 year term.
- Are committed to improving the working conditions of the membership.
- Will exhibit an ability to resolve contentious health and safety issues in a committee atmosphere with management representatives on an equal basis.
- Regular attendance at and contribution to Health and Safety meetings.
- Health and Safety Representatives must show a willingness to be responsible for personal learning in the field of Health and Safety and may be required to donate some time to attend classes and courses.
- Will attend meetings as directed by the Executive Board.
- Be responsible for maintaining the effectiveness of the local Union within the District, ensuring constant representation with local management on issues that pertain to the Health and Safety of members in the work location and as found in the Canada Labour code part 2.
- The term of office for all elected officers is three (3) years. Assumes office the first of the month following the election.

The union co-chairperson of the Joint Committee will be selected by consensus of the union members of the Health and Safety Committee.

Représentant ou représentante en santé et sécurité

- Volonté de s'engager pour un mandat de 3 ans.
- Engagés à améliorer les conditions de travail des membres.
- Manifestent la capacité de résoudre des questions litigieuses en matière de santé et sécurité en coopération avec les représentants de la direction sur une base égalitaire.
- Participent régulièrement et contribuent aux réunions de santé et sécurité.
- Doivent être disposés à assumer la responsabilité pour leur formation personnelle en matière de santé et sécurité et peuvent être tenus de consacrer du temps aux classes et aux cours.
- Assisteront à des réunions conformément aux directives du Bureau exécutif.
- Responsables de voir au maintien de l'efficacité de la section locale dans le district, en assurant la représentation constante auprès de la partie patronale locale dans les dossiers touchant à la santé et à la sécurité des membres dans les lieux de travail et selon les dispositions de la 2e partie du Code du travail du Canada.
- Tous les dirigeantes et dirigeants sont élus pour trois (3) ans et entrent en fonction le premier jour du mois suivant leur élection.

Les membres du Comité de santé et de sécurité choisissent le coprésident ou la coprésidente du Comité mixte par consensus.

Job Description



Description des fonctions

Code of Conduct and Ethics

Unions are voluntary democratic organizations in which members view each other as equals. Discrimination, harassment, unreasonable dissention and personal attacks violate our principals, undermine our solidarity and erode our strength.

We recognize that human beings are fallible but we believe in democratic principles and solidarity and want a local which operates by rule of law, the Unifor Constitution, the Local 2002 Bylaws and common sense.

Subject to reasonable rules and regulations, each member has freedom of speech, the right to run for office, to nominate and to vote in free, fair and honest elections.

In a democratic union, as in a democratic society, all members have rights but they also must accept corresponding obligations. All members have the right to freely criticize the policies of union officials, however, this does not include the right to undermine the union as an institution or vilify or humiliate other members of the union.

Election material must not be produced on the company's stationery. Candidates must not use the company's equipment for campaigning, including, but not limited to, company mail, electronic message boards, photocopiers, etc.

Should any member or officer disagree with or wish to appeal action of the local or officers they must first attempt to resolve the matter within the local union and exhaust all avenues of appeal in the local union prior to seeking outside recourse.

In accepting their nomination for office, members agree to uphold these principles, rights and obligations.

Code de conduite et d'éthique

Les syndicats sont des organisations démocratiques volontaires où les gens se considèrent les uns les autres comme des égaux. La discrimination, le harcèlement, les dissensions déraisonnables et les attaques personnelles sont contraires à nos principes, sapent notre solidarité et minent notre pouvoir.

Nous reconnaissons que l'être humain est faillible mais nous avons foi dans les principes démocratiques et dans la solidarité et nous voulons une section locale qui fonctionne dans le respect de la loi, des Statuts d'Unifor, des Règlements de la section locale 2002 et du bon sens.

Sous réserve de règles et de règlements raisonnables, chaque membre est libre de parler, de briguer une fonction électorale, de mettre une personne en candidature et de voter dans le cadre d'élections libres, équitables et honnêtes.

Dans un syndicat démocratique, autant que dans une société démocratique, tous les membres ont des droits mais ils doivent aussi accepter des obligations correspondantes. bous les membres ont le droit de critiquer librement les politiques des dirigeantes et dirigeants officiels du syndicat; cependant, ce droit ne s'étend pas au droit de miner le syndicat en tant qu'institution ni de diffamer ou d'humilier d'autres membres du syndicat.

La documentation électorale ne doit pas être reproduite sur la papeterie de la compagnie. Les personnes candidates ne doivent pas utiliser l'équipement de la compagnie pour faire campagne, y compris, sans s'y limiter, le courrier postal, la messagerie électronique, les photocopieurs de la compagnie, etc.

Les membres et les dirigeantes et dirigeants en désaccord ou souhaitant en appeler d'actions de la section locale ou de ses dirigeantes ou dirigeants doivent en premier lieu tenter de régler la question au sein de la section locale et épuiser toutes les avenues d'appel au sein de la section locale avant d'envisager un recours extérieur.

En acceptant leur mise en candidature, les membres acceptent d'adhérer à ces principes, droits et obligations.

NOMINATION FORM

PLEASE FILL OUT COMPLETELY AND LEGIBLY



FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

SVP REMPLIR COMPLÈTEMENT ET LISIBLEMENT

POSITION: HEALTH & SAFETY REPRESENTATIVE | REPRÉSENTANT(E) EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

UNIT: Air Canada Crew Sked

REGION: Eastern | Est

DISTRICT: 412 YYZ

ARE YOU CURRENTLY HOLDING A UNION POSITION(S)?

IF YES, LIST YOUR POSITION(S)

ÊTES-VOUS ACTUELLEMENT TITULAIRE D'UN (des) POSTE (s) (DANS LE SYNDICAT)?

SI OUI, VEUILLEZ INDIQUER VOTRE/VOS POSITION(S)

Section 1. Nominee | Candidat(e)

Surname:

Nom de famille :

Address:

Adresse :

City, postal code:

Ville, code postal :

Email:

Given Name:

Prénom :

Home Telephone:

Téléphone Domicile :

Cell phone:

Cellulaire :

Section 2. Nominator | Auteur de la mise en candidature

Surname:

Nom de famille :

Address:

Adresse :

City, postal code:

Ville, code postal :

Email:

Given Name:

Prénom :

Home Telephone:

Téléphone Domicile :

Cell phone:

Cellulaire :

Section 3. Secondar | Personne appuyant la mise en candidature

Surname:

Nom de famille :

Address:

Adresse :

City, postal code:

Ville, code postal :

Email:

Given Name:

Prénom :

Home Telephone:

Téléphone Domicile :

Cell phone:

Cellulaire :

Send completed nomination forms to the Unifor Local 2002 office by:

fax: (905) 678-0100 | 1(866)635-5956 OR

email: admin2@unifor2002.org.

Candidates **MUST** confirm that the nomination form was received by calling (905) 678-1551 | 1 (888) 226-8885.

**Nominations will only be accepted between:
17 February 2020 and NOON ET on 2 March 2020**

Une fois rempli, envoyez ce formulaire au bureau de la Section locale 2002 par :

télécopieur : (905) 678-0100 | 1(866)635-5956 OU

courriel : admin2@unifor2002.org.

Le candidat ou la candidate **DOIVENT** confirmer la réception de la télécopie en composant le (905)678-1551 | 1(888)226-8885.

**Les mises en candidature ne seront acceptées qu'entre :
le 17 février 2020 et MIDI HE le 2 mars 2020**

I declare that I am a member in good standing of Unifor | Je déclare que je suis membre en règle d'Unifor.

Nominee | Candidat(e)

I accept nomination for the above-named office.

J'accepte de me porter candidat(e) au poste indiqué ci-dessus.

Nominator | L'auteur de la mise en candidature

I hereby nominate the candidate in Section 1.

Par la présente je propose le (la) candidat(e) nommé(e) à la section 1.

Secondar | L'Appuyeur

I second the nomination contained herein.

J'appuie la mise en candidature ci-incluse.

X

Signed | Signé

Date

X

Signed | Signé

Date

X

Signed | Signé

Date

(OFFICE USE ONLY) Date Received:

Received by:

Validity Checked: